



**REGLEMENT DES ETUDES DE LA MENTION
DU MASTER
ECONOMIE DU DÉVELOPPEMENT**

Vu le code de l'éducation, notamment son livre VI ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;
Vu le règlement général du diplôme national de master adopté par la CFVU du 15 octobre 2024 ;

Lorsque les principes dérogatoires des parcours de la mention ne sont pas spécifiés, le règlement des études général s'applique. Les principes dérogatoires énoncés ci-après prévalent.

Mention du master : ECONOMIE DU DÉVELOPPEMENT**Tableau structuration de la mention**

Intitulé du parcours/étape	Code ETAPE APOGEE	Niveau	Parcours diplômant	Parcours à adossement multiple	Parcours dispensé en langue étrangère	Parcours à distance	Parcours délocalisé (hors campus)	Parcours en partenariat	Nom et localisation du partenaire	Parcours en apprentissage o u contrat de professionalisat ion	Accès Mon Master au parcours M1	Intitulé(s) parcours M1 amont ou pré- requis
Economie du développement	M1B403	M1									x	
Sustainable Development Economics	MIB502	M2	x		x							
Development economics	MRB505	M2	x		x							
Development Economics - Le Caire		M1			x		x	Oui	FEPS, Université du Caire			
Development Economics - Le Caire		M2			x		x	Oui	FEPS, Université du Caire			

Clauses particulières pour chaque parcours :

1. Rubrique libre

Tableau, clauses spécifiques 1

Parcours			Langue		Examens		Stage	Notation
Intitulé du parcours/étape			Langue principale d'enseignement	Organisation des examens	Organisation des sessions d'examen	Nature des stages	Durée minimale du stage	Présence matières non notées (VAL)
Economie du développement	M1B403	M1	français	Durant les périodes d'examen	Session 1-session 2	Facultatif		
Sustainable Development Economics	MIB502	M2	anglais	Durant les périodes d'examen	Session unique	Optionnel	3	
Development economics	MRB505	M2	anglais	Durant les périodes d'examen	Session unique	Optionnel		x
Economics - Le Caire		M1	anglais	Durant les périodes d'examen	Session 1-session 2	Facultatif		
Development Economics - Le Caire		M2	anglais	Durant les périodes d'examen	Session 1-session 2	Facultatif		